

# Consilium Journal

The internal Journal of the General Secretariat of the Council of the European Union  
Le Journal interne du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne



N°15 - juillet 2007

- [European Council p.3](#)
- [A Call to Action p.5](#)
- [un dernier mot p.6](#)
- [portfolio p.7](#)
- [portrait p.8](#)
- [au revoir & bienvenue p.9](#)
- [who does what p. 10-11](#)
- [EUPOL Afghanistan p.12](#)
- [Afrique: architecture de paix p.13](#)
- [Open Day p.14](#)
- [Flexitime p.15](#)
- [Conseil enchanté p.18](#)
- [Stasiland p.2](#)

## Transfert LEX - défi sans précédent



photo: Enzo Zucchi

Marc LEPOIVRE, Directeur général DG F - 1er juillet 2007

**Certification** The 2007 certification procedure started on Wednesday 30 May. 152 candidates, among them five colleagues from the SGC, participate in the 40 days training programme organised by the European Administrative School (EAS). The overall aim is to provide sufficient skills that will allow participants to become effective administrators. At the end of the programme in October, candidates pass oral and written exams. What is new compared to last year? Last year's specific options have gone and everyone follows the same modules; furthermore, the EAS has added more study time with most of the Wednesdays off and an individual study period over the summer in which candidates will have to complete four assignments. The results of the certification procedure will be transmitted in December 2007.

**Crèche** Si vous êtes le parent d'un des 152 enfants inscrits à la crèche du Conseil, vous avez jusqu'au 3 septembre au matin, date de la rentrée; pour préparer le cartable de votre tout petit. Cette année, il y aura trois sections pour les bébés de 0 à 1 an (15 bébés maximum chacune), trois pour les moyens de 1 à 2 ans, trois pour les grands de 2 à 3 ans et, pour la première fois, deux sections de jardin d'enfants pour les 3-4 ans. Une garderie ouverte jusqu'à 19h est à disposition des parents qui travaillent trop. 24 places de parking «kiss and drive» attendent ceux qui n'ont pas encore mis leurs bambins au vélo. Quatre agents de sécurité veillent vos petits bouts aux entrées de la crèche, relayés ensuite par trois puéricultrices par salle, un pédiatre à mi-temps et deux infirmières à temps plein. I.H.

«**Nous nous sommes tant haïs**» - le film, à l'écran dans la salle de presse le vendredi 1er juin pour clôturer les festivités du 50e anniversaire des traités de Rome, est désormais disponible à

la bibliothèque du personnel. Les DVDs ont été offerts par la Représentation de la Commission européenne en France, coproducteur de cette œuvre pédagogique et partenaire, en particulier, de France Télévision (France 3) et Alchimic Productions. Le sujet : l'Europe en 1950. Robert Schuman, Konrad Adenauer et Jean Monnet décident, cinq ans après la Deuxième Guerre mondiale, de réconcilier la France et l'Allemagne au sein d'une communauté économique. L'histoire parallèle du couple franco-allemand Marie et Jürgen, permettra de mieux comprendre comment est née l'Europe. En remerciant Yves Gazzo, Chef de la Représentation à Paris, pour ce don, nous nous réjouissons de la bonne coopération de nos deux institutions.

**Harcèlement** Victime d'un harcèlement ? Le SGC développe une politique en la matière, qui définit le harcèlement et les procédures à suivre. Au mois de mai, un réseau de treize personnes de confiance s'est constitué en tant que votre point de contact. Ces personnes seront à votre écoute dès la rentrée en septembre. Et quoi faire si vous vous sentez victime ? Dans un premier temps, vous vous adressez directement à la personne dont le comportement vous gêne ou à votre supérieur hiérarchique. Toutefois, si cette démarche vous semble sans fruit, vous pourrez à l'avenir vous adresser à une des personnes de confiance. Leur rôle est d'écouter et d'orienter des collègues qui rencontrent des situations de harcèlement, d'évaluer la situation et de conseiller sur les procédures à envisager au niveau approprié. En cas de besoin, vous pouvez aussi demander une médiation auprès du psychologue du SGC. Si le problème de harcèlement persiste, vous pouvez bien évidemment entamer les démarches administratives, à savoir : une demande auprès de l'AIPN. Pour toute information supplémentaire consultez [harcèlement@consilium.europa.eu](mailto:harcèlement@consilium.europa.eu). L.S.

brèves